



Contestation d'un litige avec orange mobile

Par **kabrs**, le **21/02/2011** à **16:53**

Bonjour,

J'ai souscrit à un abonnement Orange en Novembre 2009 et quelques jours plus tard, j'ai reçu le téléphone sans le contrat et le processus pour activer la carte SIM. J'ai contacté le service client Orange à 3 reprises pour le leur signaler ils m'ont dit que je recevrai le courrier sous peu. Je n'ai rien reçu.

Le mois d'après, je suis allé en stage à l'étranger pour 2 mois du 15 Décembre 2009 au 15 Février 2010. Quelques mois plus tard une entreprise Record cash me dit que leur courrier leur revienne et que je dois des sommes assez faramineuses dues à des consommations alors que j'étais hors du pays et que la carte SIM n'a pas été activée (j'ai l'attestation de stage et mon billet d'avion pour preuve).

J'ai alors contacté le service des consommateurs Orange mobile en vain puis le service client orange mobile en vain pour un règlement à l'amiable. Comme je n'avais reçu que le téléphone, je me suis proposé de le régler pour en finir avec tout ça.

Puis Orange a pris attache avec Intrum Justicia qui me harcèle au téléphone et par courrier. Je leur ai dit de me fournir des preuves de ces consommations en vain et le conseiller me menace de contacter un huissier de justicier.

J'ai toutes les preuves en ma possession mais je ne sais pas à qui m'adresser pour me faire entendre vu que Orange ne me répond jamais.

J'ai mm envoyé un courrier au médiateur des télécommunications pour me faire entendre mais le processus peut être long et mon dossier est assez urgent.

Je vous remercie,

Cordialement